

# LES CAHIERS DE L' **O**BSERVATOIRE

Numéro 16  
Juillet 2022



## L'ÉTAT DES LIEUX de l'économie sociale 2019-20

L'objectif de ce cahier de l'Observatoire est de **PARTAGER UN APERÇU DE LA SITUATION DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE (ES)** en 2020 et son évolution au cours des quatre dernières années. Les chiffres présentés concernent l'économie sociale en Région wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale (RBC). Ils seront régulièrement mis en perspective avec le reste de l'économie, dite classique.

Les entreprises d'économie sociale représentent une part importante de l'emploi total en 2020 (12,3%). Cette proportion croissante s'explique par une augmentation de l'emploi sur les quatre dernières années de plus de 6%. Au contraire, l'économie classique wallonne et bruxelloise subit une légère décroissance du nombre total de postes de travail.

### SOMMAIRE

Introduction	3
Méthodologie	4
Les Entreprises d'économie sociale	5
Les Emplois dans les entreprises d'économie sociale	10
Focus par «familles» de l'économie sociale	17
Conclusion	20

### QUELQUES CHIFFRES

L'économie sociale compte, en 2020  
**> 11.200 entreprises employeuses** qui fournissent  
**> 247.000 emplois**, soit 12,3% de  
 l'emploi total en Wallonie et à Bruxelles, dont  
**> 14.700 emplois nets créés**  
 depuis 2016 (+6%)

## L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE INITIATIVE DE ConcertES ET DE SES MEMBRES.

**AID** - [www.aid-com.be](http://www.aid-com.be)

**ALEAP** - [www.aleap.be](http://www.aleap.be)

**CAIPS** - [www.caips.be](http://www.caips.be)

**COLLECTIF 5C** - [www.collectif5c.be](http://www.collectif5c.be)

**COOPAC** - [www.coopac.be](http://www.coopac.be)

**CRÉDAL SC** - [www.credal.be](http://www.credal.be)

**EWETA** - [www.eweta.be](http://www.eweta.be)

**FEBECOOP** - [www.febecoop.be](http://www.febecoop.be)

**FÉBISP** - [www.febisp.be](http://www.febisp.be)

**FEBRAP** - [www.febrap.be](http://www.febrap.be)

**UNION DES SCOP WALLONIE-BRUXELLES** - [www.les-scop.be](http://www.les-scop.be)

**FECOPEM**

**INITIATIVES** - [www.initiatives.be](http://www.initiatives.be)

**PROPAGE-S** - [www.propages-s.be](http://www.propages-s.be)

**RES** - [www.resasbl.be](http://www.resasbl.be)

**RESCOOP** - [www.rescoop-wallonie.be](http://www.rescoop-wallonie.be)

**RESSOURCES** - [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)

**Réseau Financement Alternatif** - [www.financite.be](http://www.financite.be)

**SAW-B** - [www.saw-b.be](http://www.saw-b.be)

**SYNECO** - [www.syneco.be](http://www.syneco.be)

**UNESSA** - [www.unessa.be](http://www.unessa.be)

L'Observatoire de l'Économie Sociale a été développé dans le cadre du projet D.E.S.I.R. (Développement de l'Économie Sociale Inter-Régional), mené avec la CRESS Hauts-de-France dans le cadre du programme Interreg IV du FEDER, entre juin 2008 et décembre 2012.

L'Observatoire de l'Économie Sociale bénéficie du soutien de la Wallonie depuis 2014 et a pu compter sur des soutiens de la Région de Bruxelles-Capitale.

## REMERCIEMENTS

Nous profitons de cet état des lieux pour remercier Dorine Mucowintore et Sébastien Perea, qui ont permis la publication de cet état des lieux grâce à leur investissement respectif au sein de l'Observatoire de l'économie sociale.

Durant ces 7 dernières années, Dorine a œuvré à l'amélioration de l'outil statistique et au traitement fiable des données. Outre la supervision des publications annuelles et autres projets annexes, elle a également répondu aux demandes statistiques de nos partenaires, avec beaucoup de motivation, de professionnalisme, de sérieux et un sens de la précision et du détail toujours en éveil.

Sébastien a été, en tant que Secrétaire général de ConcertES, le moteur du développement de cet Observatoire, afin de rassembler en un seul endroit toutes les données relatives à l'économie sociale. Tout au long de ces années, en tant qu'homme de chiffres, fin connaisseur de l'économie sociale et premier convaincu, il a été essentiel pour permettre sa mise en place et son développement. Nous en profitons pour les remercier chaleureusement. Sans eux, cette publication n'aurait pas été possible.



OBSERVATOIRE  
ÉCONOMIE  
SOCIALE



Wallonie



Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale

**Rue du Bosquet 15A à 1435 Mont-Saint-Guibert**

**Tél. : 010/457.450 - 010/456.450 - [www.concertes.be](http://www.concertes.be)**

**[www.observatoire-es.be](http://www.observatoire-es.be) • [contact@observatoire-es.be](mailto:contact@observatoire-es.be)**

Éditeur responsable : Bénédicte SOHET

Coordination et rédaction : ConcertES

Mise en page : Studio idbi

Crédit photo : ux-indonesa on Unsplash

Juillet 2022

# INTRODUCTION

Voici la **NEUVIÈME ÉDITION** de l'«**État des Lieux de l'Économie Sociale**» dressé par l'Observatoire de l'Economie Sociale. Ce cahier a pour but de présenter un état des lieux synthétique de la santé de l'économie sociale dans son ensemble notamment à travers l'emploi qu'elle génère dans les différents types d'activités qu'elle couvre.

L'analyse porte sur les entreprises d'économie sociale qui répondent à la définition de l'économie sociale telle que l'entend ConcertES, soit «*les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants* :

- 1 *finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit;*
- 2 *autonomie de gestion;*
- 3 *gestion démocratique et participative;*
- 4 *primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus* ».

Cette définition est, à quelques nuances près, la définition de l'économie sociale du Décret du Gouvernement wallon du 20 novembre 2008. La définition de l'entreprise sociale, basée sur l'idéal type du réseau EMES<sup>1</sup>, que l'on retrouve dans l'Ordonnance du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 23 juillet 2018 relative à l'agrément et au soutien des entreprises sociales s'inscrit aussi pleinement dans cette définition.

**Cet état des lieux entend donc rencontrer les objectifs que s'est donné l'Observatoire de l'Economie Sociale :**

- ➔ être un outil aux services de tous ceux qui participent aux réflexions, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et d'actions concernant l'économie sociale ;
- ➔ permettre aux décideurs politiques et aux porteurs de projets d'obtenir les informations qu'ils désirent sur l'économie sociale afin de développer leur argumentaire, leur positionnement ou d'appréhender l'économie sociale.

<sup>1</sup> Voir <https://emes.net/publications/working-papers/lapproche-emes-de-lentreprise-sociale-dans-une-perspective-comparative/>

# LA MÉTHODOLOGIE

## LE PÉRIMÈTRE D'OBSERVATION...

Le périmètre statistique de l'économie sociale utilisé par l'Observatoire dans ses publications regroupe l'ensemble des employeurs dont le siège principal est établi en Région wallonne ou en Région de Bruxelles-Capitale et qui ont adopté la forme d'association (asbl et aisbl), de société coopérative agréée pour le Conseil National de la Coopération (CNC), de société à finalité sociale (SFS), de fondation ou de mutuelle. **Ces différentes formes juridiques intègrent des dispositions qui traduisent les principes de l'économie sociale. Il s'agit du même périmètre prôné par le monde académique. Il représente aussi le consensus européen définissant le périmètre de l'économie sociale, ce qui permet des analyses croisées avec des données rapportées par d'autres pays ou régions européennes.**

Seules les entreprises employeuses sont intégrées dans la base de données, elle-même en constante évolution au gré des nouvelles identifications à la Banque Carrefour des Entreprises. Ce rapport n'inclut pas encore les changements de statut juridique suite à la réforme du Code des sociétés et des associations adoptée en 2019 par le gouvernement fédéral. Les entreprises à finalité sociale qui n'ont pas fait les démarches pour être agréées «entreprises sociales» suite à leur changement de statut vers une société coopérative restent comptabilisées en tant que SFS. La catégorie «coopérative CNC» ne reprend que les coopératives agréées.

## LES SOURCES DE DONNÉES...

Les sources de données utilisées par l'Observatoire de l'Economie Sociale sont les suivantes :

- Office National de la Sécurité Sociale (ONSS): données relatives à l'emploi et aux travailleurs des entreprises d'économie sociale
- Banque Carrefour des Entreprises : données d'identification des entreprises d'économie sociale ;
- Centrale des Bilans de la Banque Nationale de Belgique : données relatives aux comptes annuels déposés par les sociétés commerciales et les asbl tenues d'y déposer leurs comptes ;
- Diverses administrations régionales et fédérales : la Direction de l'Economie Sociale du SPW Economie, Emploi, Recherches ; la Direction de la Politique de l'Emploi et de l'Economie plurielle du Service Public Régional de Bruxelles ;
- La Banque Carrefour de la Sécurité Sociale, StatBel, Eurostat : données relatives à l'emploi et à la population en Belgique, en Wallonie et en Région de Bruxelles-Capitale.

L'«État des Lieux de l'ES» n'ayant pas pu être publié l'année dernière, cette version sert donc de référence pour 2019 et 2020.

Une majorité des données porte sur la période 2016 à 2020 avec pour objectif de montrer l'évolution des différents indicateurs au cours de ces années. Les données présentées font état de la situation au 31 décembre de l'année concernée. Les entreprises d'ES seront par défaut exclues de la catégorie «économie classique».

La notion d'emploi dans ce cahier fait référence aux postes de travail (sauf indications contraire). Ceux-ci comprennent la somme des personnes sous contrat de travail au sein de l'organisation. Ceci n'inclut pas les stagiaires, les dirigeants indépendants ou les personnes engagées sous le régime de l'art. 60, §7. Ceci n'est pas à confondre avec la notion d'équivalent temps plein (ETP) qui est calculée par l'ONSS pour déterminer les cotisations sociales et patronales dues. Il sera à chaque fois précisé quand la notion d'ETP sera utilisée pour décrire l'emploi.

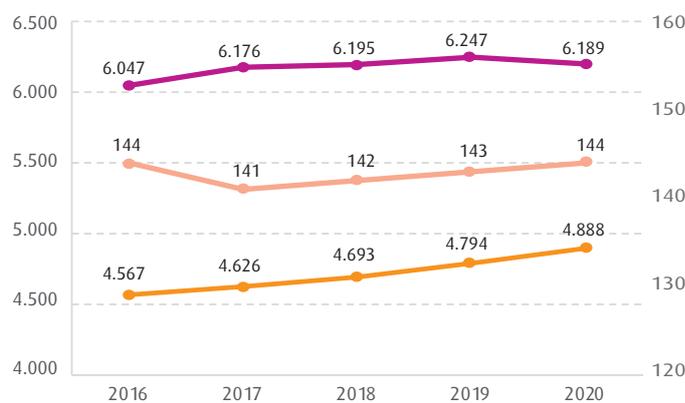
Enfin, le périmètre diffère légèrement par rapport aux précédentes éditions de l'«État des Lieux» suite à l'exclusion des associations de fait. L'ONSS a fusionné cette catégorie avec les sociétés commerciales sans personnalité juridique. Par conséquent, cette catégorie est donc exclue du périmètre d'analyse. Cela rend caduque la comparaison des chiffres (en absolu) provenant des éditions précédentes de l'«État des Lieux de l'ES».

# PARTIE 1

# LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

## NOMBRE D'ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

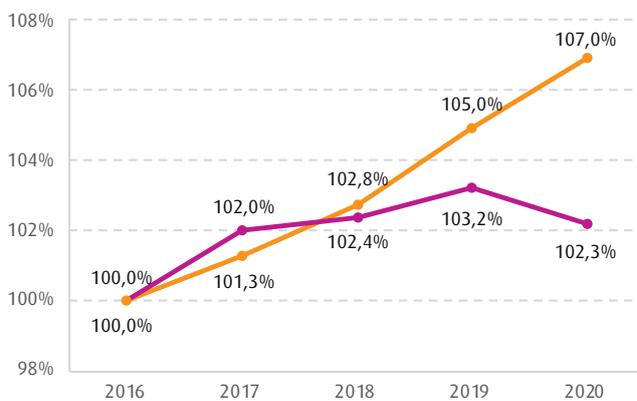
EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES D'ES



■ Wallonie  
■ Communauté germanophone  
■ Bruxelles

Fin 2020, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale comptabilisaient au total 11.220 entreprises employeuses en économie sociale, soit une augmentation de 4% par rapport à fin 2016. Cette croissance, déjà observée auparavant, se poursuit donc malgré une année 2020 marquée par le début de la crise de la Covid-19.

TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE D'ENTREPRISES D'ES



■ Wallonie  
■ Bruxelles

Le taux de croissance des entreprises d'économie sociale sur cette période est en constante progression. Néanmoins, de 2019 à 2020, l'évolution des entreprises d'économie sociale diffère dans les deux régions observées. À Bruxelles, le taux de croissance a persisté, là où en Wallonie, l'année a été marquée par une légère régression (-1% par rapport à 2019).

TAUX DE CROISSANCE DU NOMBRE D'ENTREPRISES DANS L'ES ET HORS ES

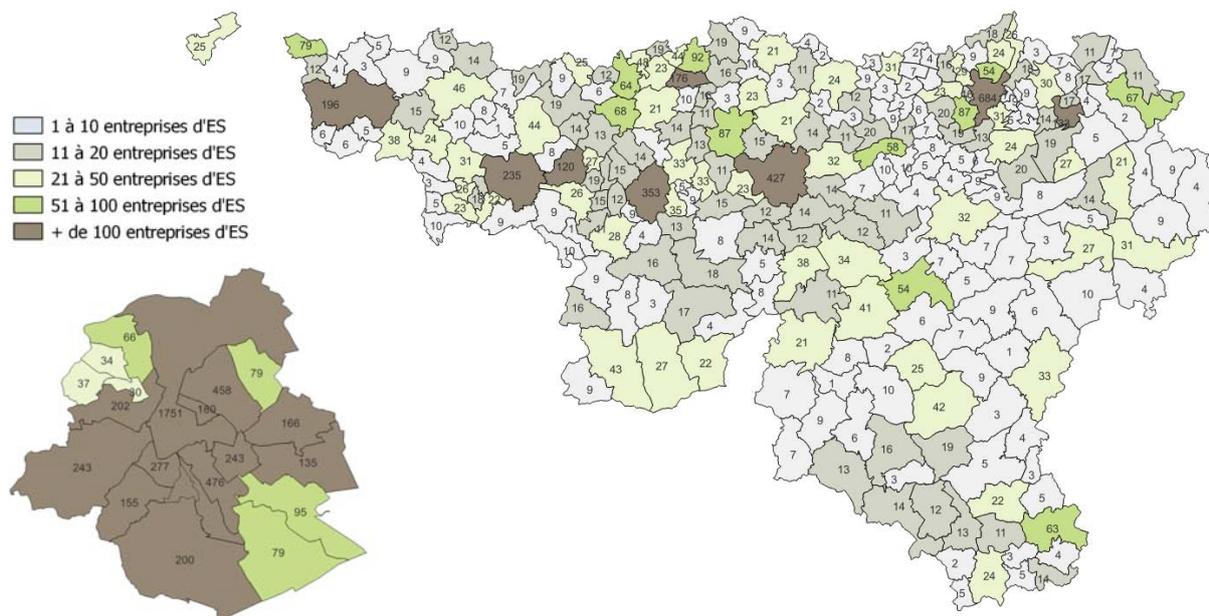


■ Economie sociale (ES)  
■ Economie classique - hors ES

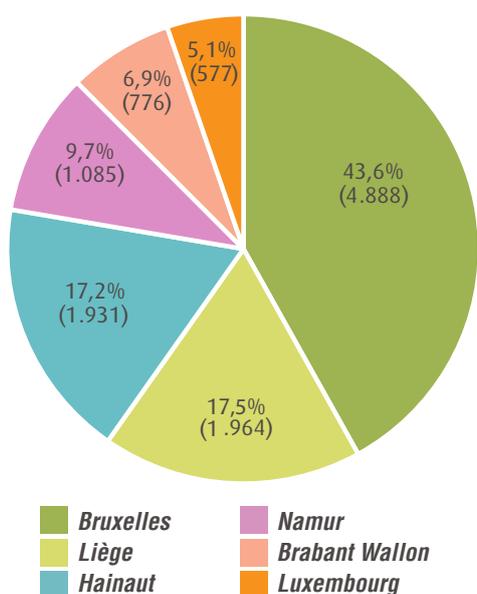
Le nombre d'employeurs de l'économie classique (hors ES) tend à se stabiliser ces dernières années. Avec la crise de la Covid-19 en 2020, l'économie classique est même marquée par un recul de 1% du nombre d'employeurs par rapport à 2019. *A contrario*, le nombre d'entreprises d'ES continue de croître année après année, suggérant ainsi la capacité de résilience du modèle économique face à la crise de la Covid-19 en 2020.

## LOCALISATION DES ENTREPRISES D'ES

### NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

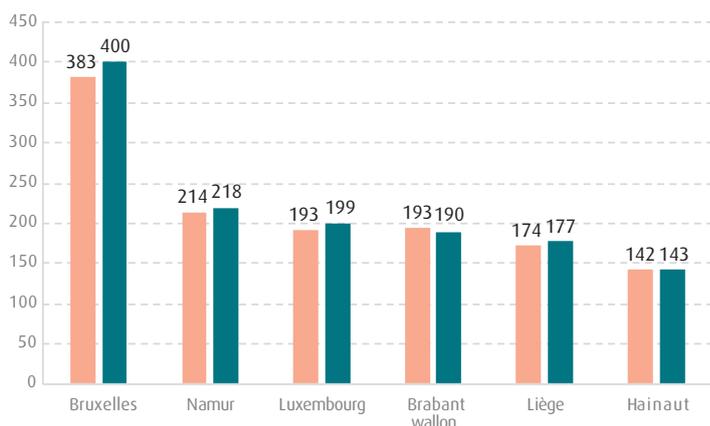


### RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE PAR PROVINCE



En 2020, 44% des entreprises employeuses d'ES ont leur siège principal en Région de Bruxelles-Capitale, contre 56% en Wallonie. Au niveau des provinces wallonnes, c'est la province de Liège (18%), suivie de près par le Hainaut (17%) où l'on retrouve le plus d'entreprises d'ES.

Par rapport à 2016, Bruxelles enregistre la hausse la plus nette du nombre d'entreprises d'ES (+6,9%). En Wallonie, les provinces avec la hausse la plus marquée sont le Luxembourg (+5,9%) et Namur (+3,2%) qui devancent Liège (+2,3%), le Hainaut (+1,2%) et le Brabant-Wallon (+0,4%).



### EVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES D'ES PAR 100.000 HABITANTS

2016  
2020

La représentation par région et par province des entreprises d'économie sociale change quand on inclut la population de ces provinces. Bien que ce soit à Bruxelles que l'ES est la plus représentée par habitant (400 pour 100.000 hab.), en Wallonie c'est dans la province de Namur (218 pour 100.000 hab.) où la densité d'entreprises d'ES est la plus élevée, suivie des provinces du Luxembourg (199 pour 100.000 hab.) et du Brabant-Wallon (190 pour 100.000 hab.). On notera qu'entre 2016 et 2020, le Brabant-Wallon est la seule province à avoir connu une baisse en matière de densité d'entreprises d'ES (-1,7%).

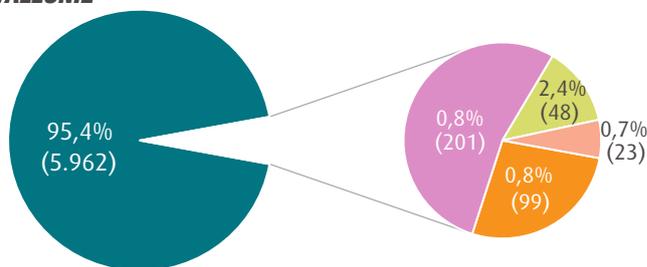
## CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES D'ES

### 1 / PROFIL DES ENTREPRISES D'ES

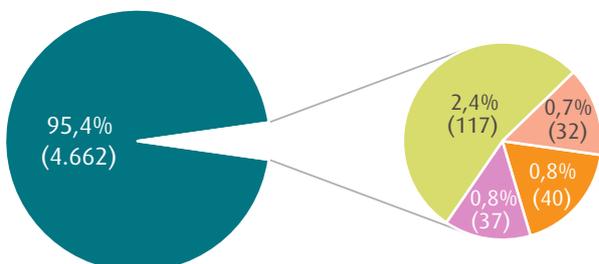
L'économie sociale est constituée de **5 TYPES D'ENTREPRISES** qui diffèrent au niveau de leurs statuts. L'association est la forme juridique la plus représentée au sein des entreprises d'ES (95% en 2020). Les sociétés à finalité sociale et les fondations constituent respectivement 2% et 1,5% des entreprises d'ES. Enfin, les sociétés coopératives agrées pour le CNC (y compris celles ayant également adopté la finalité sociale) et les mutuelles représentent 1,2% et 0,5% des entreprises d'ES en 2020.

#### RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ES PAR FORME JURIDIQUE

##### WALLONIE



##### BRUXELLES



Associations  
SFS  
Coop CNC  
Fondations  
Mutuelles

On constate des spécificités régionales importantes concernant les formes juridiques de l'ES. Bruxelles compte proportionnellement beaucoup plus de fondations (2,4%) que la Wallonie (0,8%). Au contraire, la forme juridique de société à finalité sociale est peu représentée à Bruxelles avec 0,6% des entreprises contre 3,1% en Wallonie. Cette différence peut en partie s'expliquer par une plus grande vitalité du dispositif wallon des entreprises d'insertion qui requiert l'adoption de cette finalité sociale dans leurs statuts.

## PARTIE 1 LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

### NOMBRE D'ENTREPRISES EMPLOYEUSES

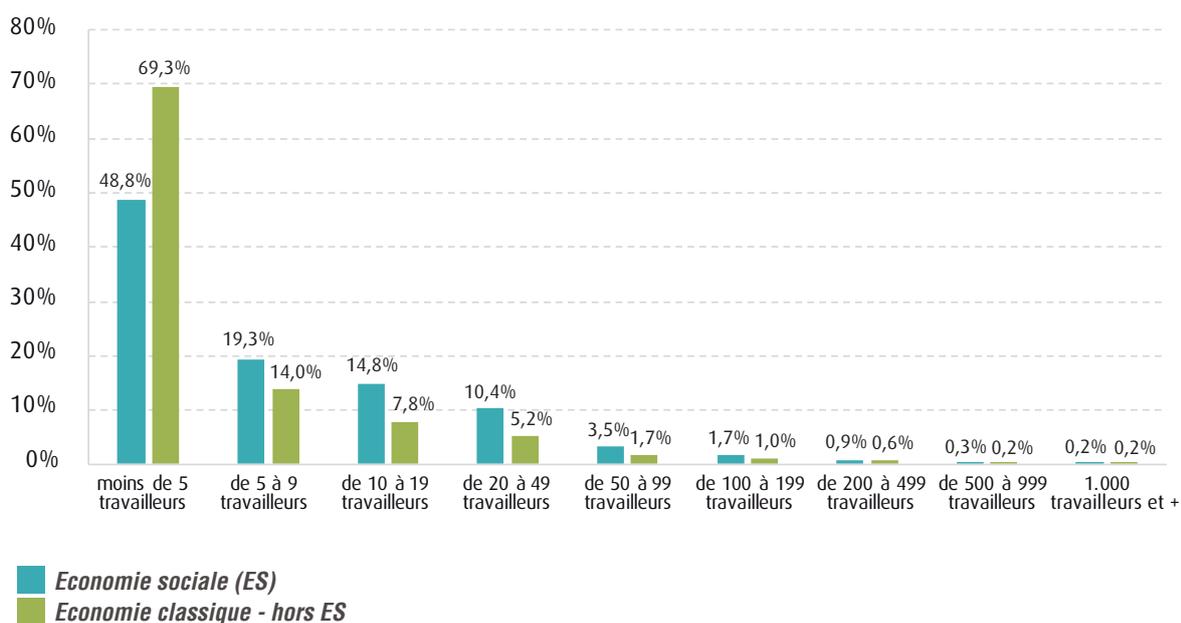
	Wallonie	Bruxelles	Total en 2020
Associations	5.962	4.662	10.624
SFS	201	37	238
Fondations	48	117	165
Coop CNC	99	40	139
Mutuelles	23	32	55
<b>Total en 2020</b>	<b>6.333</b>	<b>4.888</b>	<b>11.221</b>

## 2 / TAILLE DES ENTREPRISES D'ES

Concernant la taille des entreprises, on peut observer que les entreprises d'ES sont en moyenne plus grandes que dans le reste de l'économie. Là où dans l'économie classique, les entreprises de moins de 5 travailleurs représentent 69% des employeurs, dans l'économie sociale, cette catégorie ne représente 'que' 49% des employeurs. L'ES est par conséquent plus représentée dans toutes les autres catégories de taille, principalement dans les tranches de 5 à 49 employés, où elle représente 45% des employeurs contre 27% pour l'économie classique. Dans l'ensemble, un employeur de l'économie classique emploie en moyenne 20 travailleurs contre 22 pour un entrepreneur d'ES.

Le graphique ci-dessous ne reflète pas cette petite différence du nombre moyen de travailleurs. Et pour cause, certains acteurs publics actifs, par exemple, dans la télécommunication ou dans l'administration publique (>10.000 travailleurs) influencent à eux-seuls significativement la taille moyenne des entreprises de l'économie classique. Si l'on retire du décompte toutes entreprises de plus de 1.000 travailleurs, l'économie classique emploie en moyenne 11 travailleurs contre 17 travailleurs dans l'ES.

### RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ES ET D'ÉCONOMIE CLASSIQUE PAR TAILLE



### 3/ RÉPARTITION DES ENTREPRISES D'ES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NACE)

La répartition des entreprises d'économie sociale présentée dans le tableau ci-dessous a été établie suivant la nomenclature européenne des activités économiques (NACE). Néanmoins, les entreprises de travail adapté (ETA) et les entreprises d'insertion socio-professionnelle (EI/OISP-CISP) ont été isolées de la section Q (Santé humaine et action sociale) afin de mieux rendre compte du poids de ces secteurs spécifiques à l'économie sociale. Dans le même ordre d'idées, les catégories « activités titres-services » et « emplois titres-services » ont été regroupées. Enfin, les activités relevant de l'enseignement obligatoire (PEns) et des activités hospitalières (QHop) ont été isolées car elles sont fortement encadrées par les pouvoirs publics : l'enseignement est directement à la charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles et les hôpitaux dépendent directement du régime de sécurité sociale obligatoire.

Sections		Wallonie		Bruxelles		Total en 2020	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
A	Agriculture, Sylviculture et Pêche	49	0,8%	2	0,0%	51	0,5%
C	Industries manufacturières	22	0,3%	1	0,0%	23	0,2%
D	Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	1	0,0%	0	0,0%	1	0,0%
E	Production et distribution eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	22	0,3%	3	0,1%	25	0,2%
ETA	Entreprises de Travail Adapté ETA	54	0,9%	12	0,2%	66	0,6%
F	Construction	17	0,3%	4	0,1%	21	0,2%
G	Commerce de gros et de détail - réparation d'auto et moto	61	1,0%	25	0,5%	86	0,8%
H	Transports et entreposages	20	0,3%	10	0,2%	30	0,3%
I	Hébergement et restauration	67	1,1%	39	0,8%	106	0,9%
ISP	Insertion socio-professionnelle EFT/AFT - OISP - CISP	139	2,2%	60	1,2%	199	1,8%
J	Information et communication	68	1,1%	99	2,0%	167	1,5%
K	Activités financières et assurances	11	0,2%	32	0,7%	43	0,4%
L	Activités immobilières	64	1,0%	40	0,8%	104	0,9%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	142	2,2%	225	4,6%	367	3,3%
N	Activités de services administratifs et de soutien	226	3,6%	113	2,3%	339	3,0%
O	Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	37	0,6%	49	1,0%	86	0,8%
P	Education et enseignement (hors enseignement obligatoire)	447	7,1%	389	8,0%	836	7,5%
Q	Santé humaine et action sociale	1.788	28,3%	949	19,4%	2.737	24,4%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	1.091	17,2%	683	14,0%	1.774	15,8%
S	Autres activités de services	1.248	19,8%	1.934	39,6%	3.182	28,4%
U	Activités des organismes extra-territoriaux	1	0,0%	6	0,1%	7	0,1%
TS	Activités titres-services	184	2,9%	22	0,5%	206	1,8%
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>5.759</b>		<b>4.697</b>		<b>10.456</b>	
PEns	Enseignement obligatoire	540	8,5%	173	3,5%	713	6,4%
QHop	Hôpitaux	34	0,5%	18	0,4%	52	0,5%
<b>TOTAL</b>		<b>6.333</b>		<b>4.888</b>		<b>11.221</b>	

Ce tableau nous indique que l'économie sociale est présente dans des secteurs d'activités très variés. Néanmoins, trois secteurs forment à eux seuls près de 70% des entreprises d'ES. Il s'agit tout d'abord du secteur qualifié de « Autres activités de services » (28%) comprenant un grand nombre de sous-catégories comme les associations de représentation (type syndicats), les associations de jeunesse ou encore les associations religieuses et philosophiques. Suivent alors les secteurs de la « santé humaine et action sociale » (24%) et des « arts, spectacles et activités récréatives » (16%).

Dans l'ensemble, on note en Région de Bruxelles-Capitale une concentration d'entreprises actives dans le secteur « autres activités de service ». Ces entreprises sont généralement des associations de représentation ayant établi leur siège principal à Bruxelles. Les secteurs de la « santé humaine et l'action sociale » et les « activités de titre-services » sont, quant à eux, bien plus représentés en Wallonie qu'en RBC.

# PARTIE 2

# LES EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

## NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES D'ES



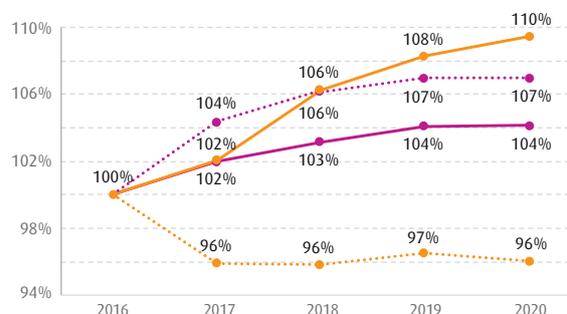
■ Wallonie  
■ Communauté germanophone  
■ Bruxelles

Fin 2020, l'économie sociale totalisait près de 154.000 emplois en Wallonie et près de 93.000 emplois en Région de Bruxelles-Capitale. Cela représente 12,3% de l'emploi contre 11,6% en 2016 à périmètre égal.

Taux de croissance des emplois dans l'ES et dans le reste de l'économie



■ Economie sociale (ES)  
■ Economie classique - hors ES



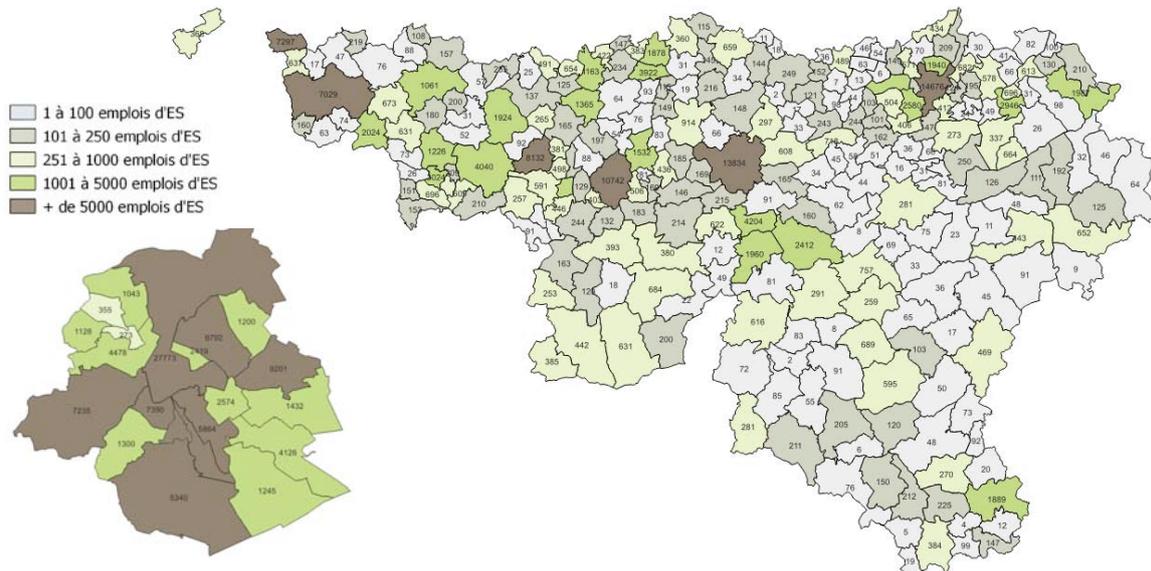
■ ES Wallonie  
■ ES Bruxelles  
■ Economie classique - hors ES, Wallonie  
■ Economie classique - hors ES, Bruxelles

Sur les 4 dernières années, le nombre total d'emplois dans les entreprises d'ES a crû de 6,3%, là où le nombre d'emplois dans l'économie classique (hors ES) a stagné (-0,14%). Au niveau régional, on observe une décroissance des postes de travail en RBC de 4,0% (hors ES) compensée par une augmentation de 6,6% en Wallonie dans l'économie classique. Ceci s'explique par le changement de siège principal qui a eu lieu en 2017 pour un certain nombre d'entreprises majeures de Bruxelles vers la Wallonie ou vers la Flandre. Cette évolution de l'économie classique au niveau régional doit donc être interprétée avec précaution.

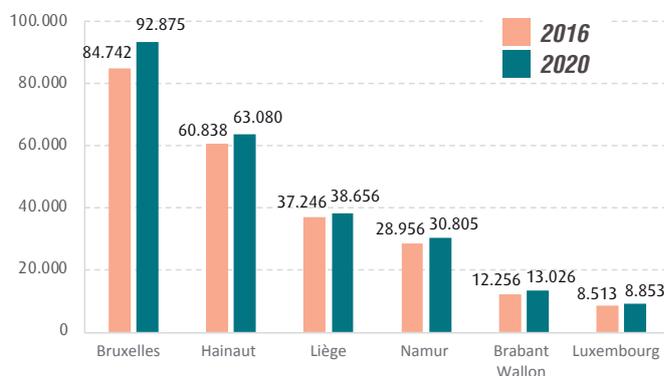
Notons que durant l'année 2020, marquée par la crise de la Covid-19, l'ES a pu maintenir une croissance en terme d'emploi, alors que l'économie classique a perdu des postes d'emploi en Wallonie et en RBC. Sans surprise, les secteurs de l'économie classique les plus touchés, à la fois en Wallonie et en RBC, sont la restauration (-16% soit -8.200 emplois), l'hébergement (-11% soit -1.500 emplois) et le transport aérien (-39% soit -550 emplois).

# LOCALISATION DE L'EMPLOI DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

## NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE EMPLOYEUSES DE LA COMMUNE

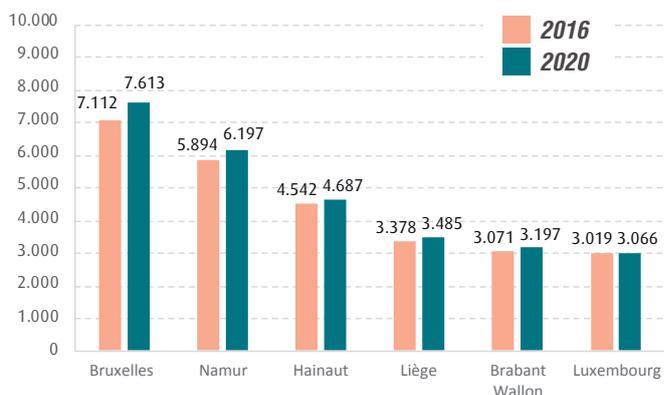


### POSTES DE TRAVAIL PAR PROVINCE (EN CHIFFRES ABSOLUS)



La Région de Bruxelles-Capitale génère une part croissante de l'emploi dans l'économie sociale (38%). En Wallonie (62%), le Hainaut totalise 24% des emplois, suivi de la province de Liège (16%), de Namur (12%), du Brabant-Wallon (5%) et enfin de la province du Luxembourg (3%). Notons qu'en l'espace de quatre ans, l'emploi a crû dans chaque province, avec une hausse plus marquée dans la province de Namur (+6,4%) et du Brabant-Wallon (+6,3%).

### POSTES DE TRAVAIL PAR PROVINCE PAR 100.000 HABITANTS

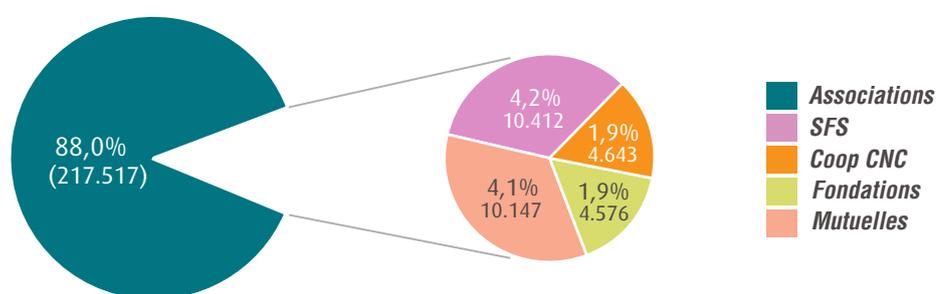


En prenant en considération le nombre d'habitants dans les provinces, Namur et le Hainaut présentent les densités d'emplois d'ES les plus élevées, avec respectivement 6.197 et 4.674 emplois pour 100.000 habitants en 2020. Entre 2016 et 2020, cette densité d'emploi en ES a connu une hausse dans l'ensemble des provinces à l'exception de la province du Luxembourg. Ceci s'explique en partie par le fait que le Luxembourg soit la province ayant eu la plus forte croissance de population (+2,4%), suivie du Brabant-Wallon (+2,1%).

## **CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI DANS L'ES**

### **1 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR FORME JURIDIQUE**

Sans surprise, à l'image de la répartition des entreprises employeuses par forme juridique, ce sont les associations qui emploient l'immense majorité des travailleurs de l'économie sociale (88%). Les mutuelles (4,1%) et les sociétés à finalité sociale (4%) complètent le podium en devant les coopératives agréées pour le CNC (1,9%) et les fondations (1,9%). La répartition par forme juridique reste très stable d'année en année.



### **QUELQUES DIFFÉRENCES RÉGIONALES...**

Au niveau régional, on notera que les mutuelles et fondations représentent à Bruxelles près de 10% de l'emploi dans l'économie sociale, contre 4% en Wallonie. Pour rappel, mutuelles et fondations ne représentaient pourtant que 2% des employeurs wallons et bruxellois en 2020. Cette disproportion s'explique par le fait que les mutuelles et les fondations emploient respectivement en moyenne 180 et 50 travailleurs, en 2020, contre une moyenne de 22 travailleurs pour l'ensemble de l'économie sociale wallonne et bruxelloise.

		2016		2020	
		Nbre	%	Nbre	%
Wallonie	Associations	130.368	88,2%	136.301	88,3%
	Coop CNC	2.368	1,6%	2.338	1,5%
	SFS	8.921	6,0%	9.707	6,3%
	Fondations	1.809	1,2%	2.034	1,3%
	Mutuelles	4.343	2,9%	4.040	2,6%
	<b>Total</b>	<b>147.809</b>		<b>154.420</b>	
Bruxelles	Associations	74.057	87,4%	81.216	87,4%
	Coop CNC	2.059	2,4%	2.305	2,5%
	SFS	803	0,9%	705	0,8%
	Fondations	2.417	2,9%	2.542	2,7%
	Mutuelles	5.406	6,4%	6.107	6,6%
	<b>Total Bruxelles</b>	<b>84.742</b>		<b>92.875</b>	

## 2 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (NACE)

Le secteur de la « santé humaine et l'action sociale » contribue massivement à l'emploi de l'économie sociale en Wallonie et en RBC en 2020 (52%). Ce secteur comprend entre autres les hôpitaux, isolés dans le tableau ci-dessous (22%) mais aussi à titre d'exemples les activités d'aide familiale à domicile (5%), les maisons de repos<sup>2</sup> (4%) ou les crèches et garderies pour enfants (3%).

Les entreprises de travail adapté (ETA) et les activités de titre-services sont plus développées en Wallonie avec respectivement plus de 9.500 et 11.000 emplois, contre 2.000 et 780 emplois à Bruxelles. La région bruxelloise rassemble, quant à elle, davantage d'acteurs d'« autres activités de services » comme des fédérations de représentation patronale, économique et professionnelle, des acteurs de la coopérations au développement ou encore des organisations politiques. Ces trois sous-catégories représentent à elles seules en 2020 plus de 7.500 emplois à Bruxelles (8% des emplois de l'ES) contre près de 1.700 en Wallonie (1%).

Sections	Wallonie		Bruxelles		Total en 2020		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
A	Agriculture, Sylviculture et Pêche	416	0,3%	6	0,0%	422	0,2%
C	Industries manufacturières	444	0,3%	1	0,0%	445	0,2%
D	Production et distribution électricité, gaz, vapeur et air conditionné	6	0,0%		0,0%	6	0,0%
E	Production et distribution eau - assainissement, gestion des déchets et dépollution	532	0,3%	25	0,0%	557	0,2%
ETA	Entreprises de Travail Adapté ETA	9.991	6,5%	1.997	2,2%	11.988	4,9%
F	Construction	99	0,1%	21	0,0%	120	0,0%
G	Commerce de gros et de détail - réparation d'auto et moto	1.922	1,2%	1.844	2,0%	3.766	1,5%
H	Transports et entreposages	161	0,1%	42	0,0%	203	0,1%
I	Hébergement et restauration	564	0,4%	625	0,7%	1.189	0,5%
ISP	Insertion socio-professionnelle EFT/AFT - OISP - CISP	3.115	2,0%	2.028	2,2%	5.143	2,1%
J	Information et communication	865	0,6%	3.993	4,3%	4.858	2,0%
K	Activités financières et assurances	293	0,2%	675	0,7%	968	0,4%
L	Activités immobilières	350	0,2%	326	0,4%	676	0,3%
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2.318	1,5%	3.499	3,8%	5.817	2,4%
N	Activités de services administratifs et de soutien	2.435	1,6%	4.293	4,6%	6.728	2,7%
O	Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	4.410	2,9%	6.628	7,1%	11.038	4,5%
P	Education et enseignement (hors enseignement obligatoire)	2.865	1,9%	3.327	3,6%	6.192	2,5%
Q	Santé humaine et action sociale	53.549	34,6%	21.478	23,1%	75.027	30,3%
R	Arts, spectacles et activités récréatives	6.393	4,1%	5.503	5,9%	11.896	4,8%
S	Autres activités de services	6.570	4,4%	16.912	18,2%	23.482	9,6%
U	Activités des organismes extra-territoriaux	18	0,0%	10	0,0%	28	0,0%
TS	Activités titres-services	11.073	7,2%	780	0,8%	11.853	4,8%
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>108.389</b>		<b>74.013</b>		<b>182.402</b>	
PEns	Enseignement obligatoire	6.349	4,1%	3.975	4,3%	10.324	4,2%
QHop	Hôpitaux	39.682	25,7%	14.887	16,0%	54.569	22,0%
<b>TOTAL</b>		<b>154.420</b>		<b>92.875</b>		<b>247.295</b>	

Malgré la crise liée à la Covid-19, l'emploi dans les entreprises d'ES a continué de croître en 2020 (+0,7%). Cette croissance est portée par le secteur de la « santé humaine et action sociale » (+2.000 postes de travail nets : +1,5%) et l'« enseignement et formation (hors enseignement obligatoire) » (+ 130 postes nets: +2%). Au contraire, les « activités de services administratifs et de soutien » et les « arts, spectacles et activités récréatives » enregistrent respectivement une perte nette d'emplois, 442 (-3%) et 291 postes (-2,5%). Tous ces secteurs enregistraient pourtant un emploi croissant au cours des années précédentes.

Si les postes de travail ont augmenté en 2020, l'emploi en terme d'ETP a lui baissé de 1,1% dans l'économie sociale. Les « arts, spectacles et autres activités récréatives » illustrent bien cette baisse d'emploi en ETP. En 2020, leur temps de travail moyen équivalait à 60% d'un ETP par poste de travail<sup>3</sup>, contre 67% en 2019. Dans l'économie classique (hors ES), l'emploi exprimé en ETP baisse de 3% de 2019 à 2020.

<sup>2</sup> MRPA (maison de repos pour personnes âgées) et MRS (maison de repos et de soin)

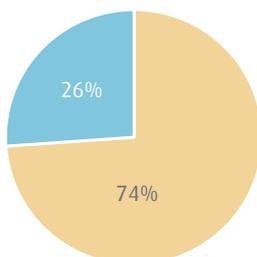
<sup>3</sup> Le pourcentage exprimé ici est le ratio entre le nombre d'ETP et le nombre de poste de travail. Le nombre de postes de travail par travailleur et, par conséquent, le temps de travail cumulé d'un travailleur est inconnu. Les ETP sont basées sur le nombre d'heures prestées rapporté à l'ONSS par les organisations.

**3 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR GENRE**

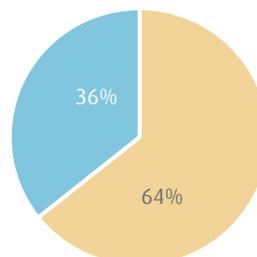
La répartition des emplois par genre dans l'économie sociale diffère entre les régions et se distingue fortement du reste de l'économie classique. En Wallonie, les femmes représentent 74% de l'emploi de l'ES contre 64% à Bruxelles. Cette proportion reste inchangée sur toute la période analysée (2016-2020). La répartition homme-femme dans le reste de l'économie est plus équilibrée. En Wallonie, 44% des travailleurs de l'économie classique sont des femmes. À Bruxelles, elles sont majoritaires et représentent 54% de l'emploi.

**DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE**

■ Hommes  
■ Femmes



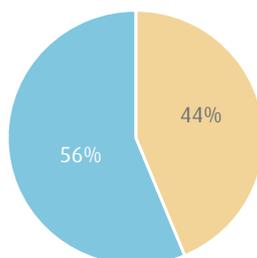
Wallonie



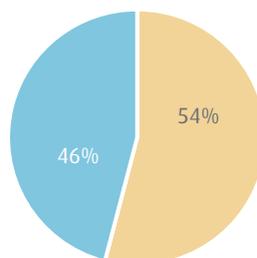
Bruxelles

**DANS L'ÉCONOMIE CLASSIQUE (HORS ES)**

■ Hommes  
■ Femmes



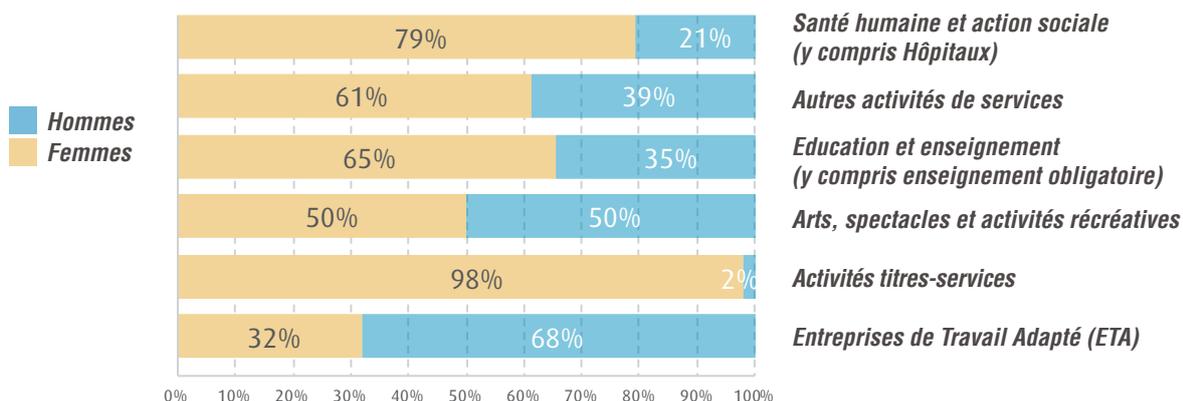
Wallonie



Bruxelles

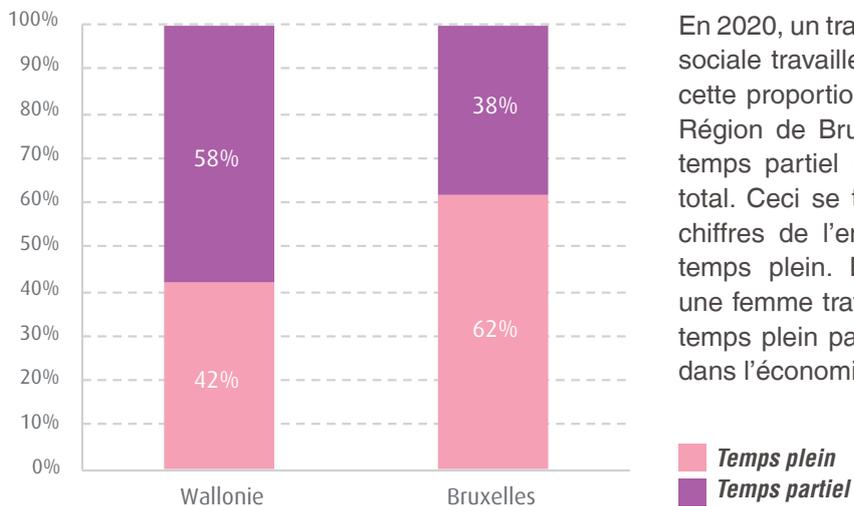
**RÉPARTITION DES TRAVAILLEUR.S.E.S DE L'ES SELON LE GENRE DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ**

Cette prédominance des femmes dans l'économie sociale diffère en fonction des secteurs d'activité des entreprises. Le secteur de la « santé humaine et l'action sociale », qui représente à lui seul plus de la moitié des emplois de l'ES, amplifie cette disparité car ce secteur emploie 79% de femmes. Les entreprises actives dans les « activités de titre-services » (5% de l'emploi de l'ES) emploient quant à elles 98% de femmes et en font le secteur de l'ES avec la plus grande disparité de genre. Enfin, le secteur des « arts, spectacles et activités récréatives » affiche une parité homme-femme parfaite en 2020.



## 4 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI SELON LE RÉGIME DE TRAVAIL

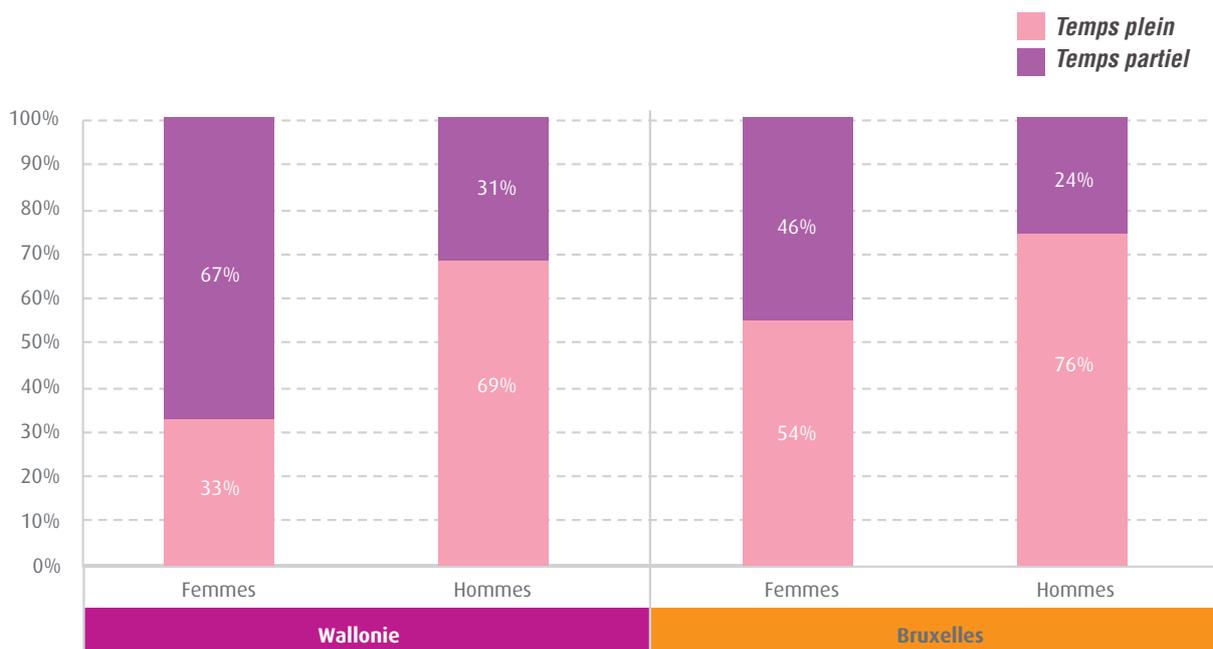
### RÉPARTITION PAR RÉGION



En 2020, un travailleur sur deux de l'économie sociale travaille à temps partiel. En Wallonie, cette proportion monte à 58%, alors qu'à en Région de Bruxelles-Capitale les contrats à temps partiel représentent 38% de l'emploi total. Ceci se traduit sans surprise dans les chiffres de l'emploi calculés en équivalents temps plein. En moyenne, un homme ou une femme travaille l'équivalent de 68% d'un temps plein par poste dans l'ES contre 80% dans l'économie classique.

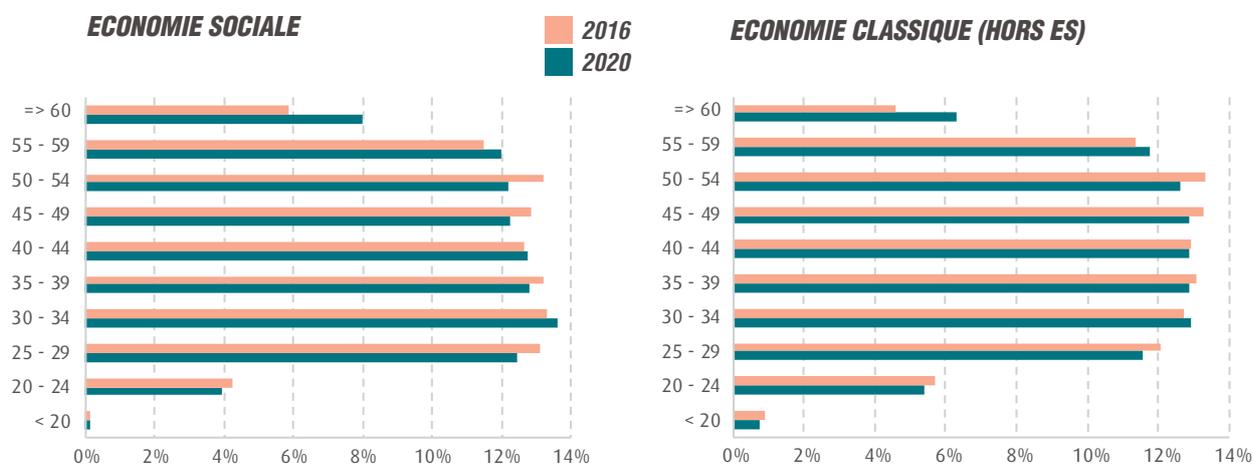
### RÉPARTITION SELON LE GENRE ET LE RÉGIME DE TEMPS DE TRAVAIL

Tant en Région de Bruxelles-Capitale qu'en Wallonie, la proportion de femmes travaillant à temps partiel est nettement supérieure à celle des hommes. En Wallonie, 67% des femmes travaillent à temps partiel, contre 31% des hommes. À Bruxelles, les femmes travaillent pour 46% d'entre elles à temps partiel, contre 24% des hommes. Cette disparité homme-femme dans le régime de temps de travail est portée encore une fois par le secteur de la santé, dans lequel 62% des contrats de travail sont à temps partiel, secteur employant majoritairement des femmes.

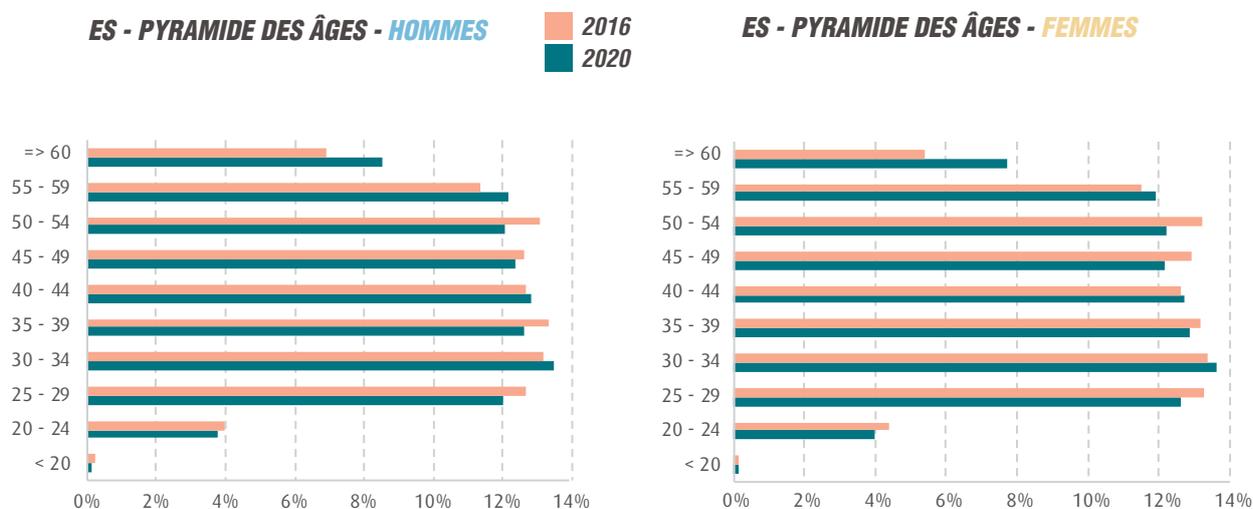


**5 / RÉPARTITION DE L'EMPLOI PAR CLASSE D'ÂGE**

Ces quatre dernières années prolongent une tendance déjà observée qui est le vieillissement généralisé des travailleurs. La moyenne d'âge a augmenté de six mois sur cette période sur l'ensemble de l'économie wallonne et bruxelloise. La catégorie des plus de 60 ans représente une part croissante de l'emploi, tandis que les moins de 24 ans sont eux de moins en moins nombreux à travailler dans l'ES. Ces effets sont d'autant plus accentués dans l'économie sociale où la part des personnes de plus de 60 ans atteint 8%, contre 6,3% dans l'économie classique. Les moins de 20 ans sont quant à eux sous-représentés dans l'ES, avec 0,1% de représentation contre 0,8% dans l'économie classique. La tranche d'âge la plus représentée dans l'économie sociale reste les 30-34 ans.



Au sein des entreprises d'économie sociale, cette tendance au **VIEILLISSEMENT DES TRAVAILLEURS** est valable à la fois pour les hommes et pour les femmes.



## PARTIE 3

# FOCUS SUR LES «FAMILLES» DE L'ES

Cette troisième et dernière partie se penche plus en détail sur chaque « famille » de l'économie sociale, en vue de mettre en lumière certaines de leurs spécificités concernant le nombre d'employeurs et de travailleurs qui les composent par secteur d'activité. Par « familles », on entend leurs formes juridiques : associations, sociétés à finalité sociale, coopératives agréées pour le CNC, fondations et mutuelles.

## SECTEURS D'ACTIVITÉ

Associations	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2016	2020	2016	2020
Santé humaine et action sociale	2.671	2.746	119.917	127.178
Autres activités de services	3.041	3.093	21.288	22.719
Education et formation	1.421	1.532	15.318	16.422
Arts, spectacles et activités récréatives	1.642	1.743	10.942	11.506
Entreprises de Travail Adapté ETA	58	58	10.424	10.806
Autres	1.384	1.452	26.536	28.886
<b>Total</b>	<b>10.217</b>	<b>10.624</b>	<b>204.425</b>	<b>217.517</b>

Les **ASSOCIATIONS** représentent une part prépondérante de l'économie sociale. Elles sont actives dans de nombreux secteurs d'activité comme la « santé humaine et l'action sociale » (26% des entreprises), les « arts, spectacles et activités récréatives » (16%) mais aussi dans l'« éducation et la formation » (14%). Le secteur « autres activités de services »<sup>4</sup> regroupe toutes sortes d'activités comme les activités patronales, les activités pour la jeunesse, l'environnement et la mobilité, les activités religieuses ou encore politiques.

Sociétés à finalité sociale	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2016	2020	2016	2020
Activités titres-services	97	83	5.857	6.582
Entreprises de Travail Adapté ETA	8	8	1.223	1.182
Activités de services administratifs et de soutien	21	21	591	622
Santé humaine et action sociale	11	13	605	658
Autres	98	113	1.448	1.368
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>238</b>	<b>9.724</b>	<b>10.412</b>

Concernant les **SOCIÉTÉS À FINALITÉ SOCIALE**, une majorité des emplois se situe dans les entreprises du secteur des « activités titres-services » (67%). Une grande partie de ces emplois se retrouvent dans les entreprises d'insertion, qui recourent au dispositif des titres-services. L'emploi y a nettement augmenté entre 2016 et 2020 (+12%). Ensuite, on retrouve les entreprises de travail adapté qui occupent 8% des emplois des entreprises à finalité sociale en 2020.

<sup>4</sup> Il se distingue de la section « Autres » qui regroupe les nombreuses autres sections NACE non-reprises spécifiquement car sous-représentées au niveau des associations.

## PARTIE 3 FOCUS SUR LES «FAMILLES» DE L'ES

Sociétés coopératives CNC	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2016	2020	2016	2020
Commerce de gros et de détail - réparation d'auto et moto	21	29	3.163	3.113
Activités financières et assur.	13	13	392	325
Activités titres-services	4	5	277	354
Activités de services administratifs et de soutien	11	12	172	131
Autres	64	80	423	720
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>139</b>	<b>4.427</b>	<b>4.643</b>

Les emplois dans les **SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CNC** sont principalement générés dans le secteur du « commerce de gros et de détail » totalisant 67% des emplois en 2020. Il est suivi par les activités titres-services (8%) et les activités financières (7%). Au total, le nombre de coopératives CNC a augmenté de 23% durant la période 2016-2020 (+5% d'emplois).

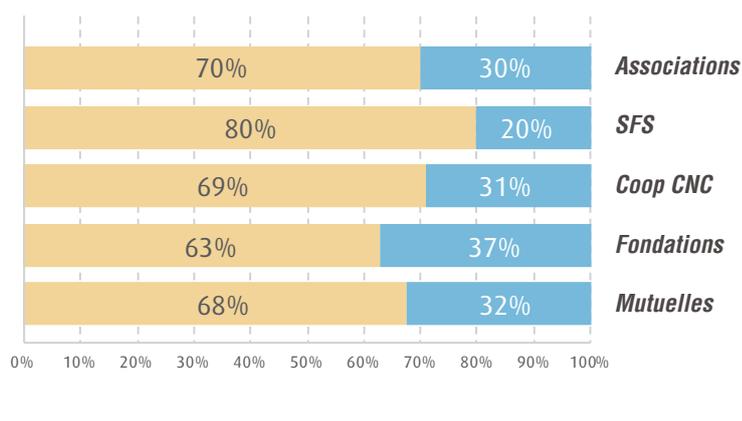
Fondations	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2016	2020	2016	2020
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	14	18	1.535	1.666
Santé humaine et action sociale	24	30	1.626	1.738
Autres activités de services	65	74	564	571
Arts, spectacles et activités récréatives	20	26	302	336
Autres	13	17	199	265
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>165</b>	<b>4.226</b>	<b>4.576</b>

Les **FONDATIONS** sont représentées en grande majorité par deux secteurs d'activités : « les activités spécialisées, scientifiques et techniques » et la « santé humaine et l'action sociale » (ensemble 74% de l'emploi). Les fondations ont le vent en poupe depuis 2016, avec une augmentation de 21% de leur nombre et une augmentation de leurs travailleurs de 8%.

Mutuelles	ENTREPRISES		EMPLOIS	
	2016	2020	2016	2020
Activités financières et assurances	16	16	472	553
Administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire	41	39	9.277	9.594
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>55</b>	<b>9.749</b>	<b>10.147</b>

Enfin, concernant les **MUTUELLES**, la majorité d'entre elles (72%) opère dans le secteur de l'« administration publique et défense - sécurité sociale obligatoire ». Celles-ci sont les deuxièmes plus gros employeurs avec en moyenne 246 employés en 2020, loin derrière les hôpitaux qui emploient en moyenne 1.072 employés en 2020.

## PROFIL DES TRAVAILLEURS

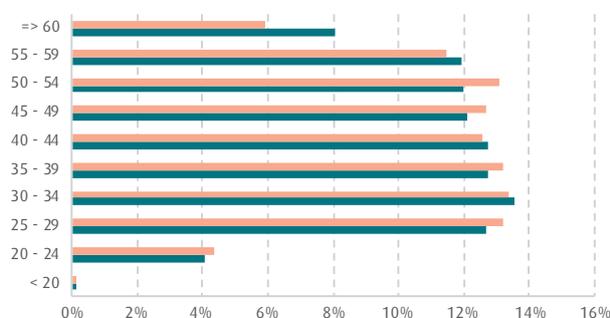


Quelle que soit la forme juridique des entreprises d'économie sociale, on constate que les femmes sont toujours majoritairement représentées. Ce constat s'observe particulièrement dans les sociétés à finalité sociale (80% de femmes) et les associations (70% de femmes). Cette disparité homme-femme reste stable d'année en année.

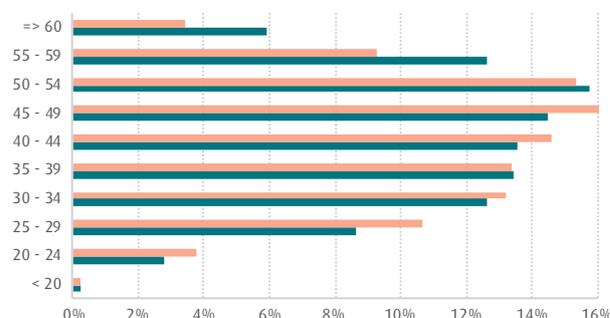
# PYRAMIDE DES ÂGES

Toutes les familles de l'ES sont impactées par le phénomène de vieillissement des travailleurs. Entre 2016 et 2020, on remarque une augmentation de 5% des travailleurs de plus de 50 ans dans l'ES et même une augmentation de 36% chez les plus de 60 ans. Ce phénomène est généralisé mais touche plus particulièrement les femmes. Cette augmentation des travailleurs de plus de 50 ans est particulièrement marquante dans les sociétés à finalité sociale avec une augmentation de 22% depuis 2016, toutes proportions gardées avec les autres catégories d'âge. On observe néanmoins de grandes disparités entre les familles des entreprises d'ES concernant leur pyramide des âges. Les fondations, par exemple, restent la famille qui emploie le plus de jeunes de moins de 30 ans. Ces dernières représentent 22% des leurs travailleurs, contre 16,5% en moyenne dans l'ES et 17,7% dans l'économie classique (hors ES).

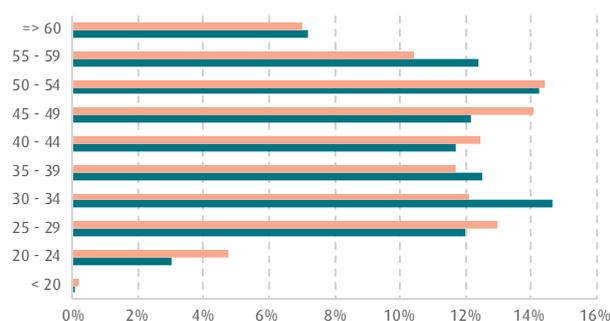
## ASSOCIATIONS



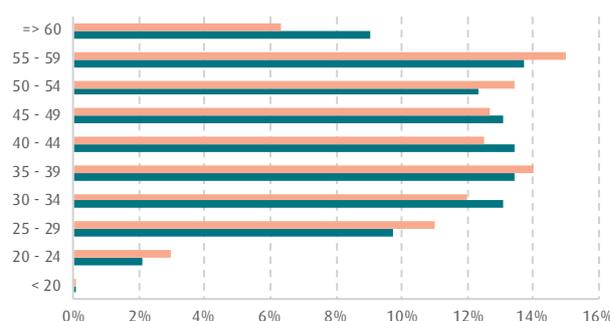
## SOCIÉTÉS À FINALITÉ SOCIALE



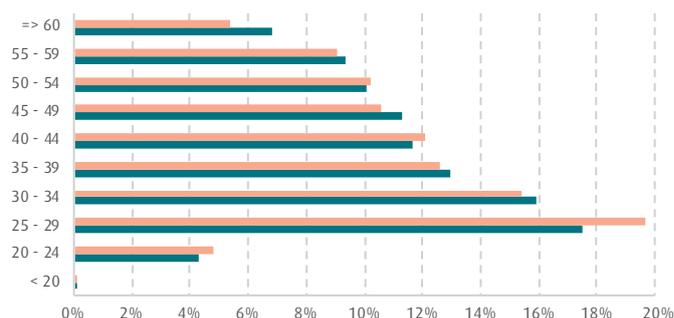
## SOC. COOPÉRATIVES CNC



## MUTUELLES



## FONDATIONS



2016  
2020

# CONCLUSION

En 2020, dans un contexte de crise sanitaire et au regard des statistiques disponibles dans cet état des lieux, l'économie sociale semble avoir fait preuve d'une plus grande capacité de résilience que l'économie classique.

Sur l'ensemble des quatre dernières années, tant le nombre d'entreprises d'économie sociale que l'emploi généré ont connu une croissance continue, portée à respectivement 4,2 et 6,1%. L'économie classique a, en comparaison, stagné avec +0,5 % en nombre d'entreprises et -0,14% en nombre d'emplois.

Si cette tendance est certainement due à de multiples facteurs, qui dépassent le cadre de cette publication, nul doute que les mécanismes de fonctionnement de toute entreprise d'économie sociale induisent, *de facto*, un cadre favorable au maintien de l'emploi. L'intérêt général prime ici sur la recherche de profit, le pouvoir de décision est dissocié du nombre de parts détenues dans le capital, et les bénéficiaires sont réinjectés dans l'activité, pour un plus grand impact social. Des principes qui favorisent une gestion raisonnée, reposant sur le long terme, et au service du plus grand nombre.

Au-delà de ce constat, notons également quelques autres tendances qui se vérifient d'année en année :

- une pyramide des âges vieillissante : l'économie sociale emploie 8% de plus de 60 ans, contre 6,3% dans le reste de l'économie, avec une plus faible représentation des moins de 25 ans ;
- une proportion de temps partiel plus marquée, notamment due au secteur de la «santé humaine et de l'action sociale» (hors hôpitaux), qui emploie près d'un travailleur sur trois de l'ES ; dans l'ensemble, l'économie sociale emploie en moyenne à hauteur de 68% d'un ETP, contre 80% dans l'économie classique ;
- une proportion de femmes plus importante, avec 70% de femmes qui travaillent dans l'économie sociale, contre 50% dans l'économie classique ; ce point étant intrinsèquement lié au précédent, puisque dans l'ES, 60% des femmes travaillent à temps partiel, contre 28% des hommes ;
- une part plus grande de moyennes et de grandes entreprises, près de 2 fois plus nombreuses dans l'ES qu'au sein du secteur privé hors ES.

Ces tendances seront intéressantes à suivre dans les prochains numéros, au regard des répercussions à plus long terme de la crise sanitaire et économique.

---

## DERNIÈRES PUBLICATIONS :

- CAHIER 13 Etat des lieux de l'économie sociale en 2015 - Mars 2017
- CAHIER 14 Etat des lieux de l'économie sociale en 2016 - Juin 2018
- CAHIER 15 Etat des lieux de l'économie sociale en 2017-18 - Mars 2020

